

Communiqué de presse

Namur, le 20 octobre 2025

Budget soins de santé : santhea dénonce un nouveau coup dur pour les hôpitaux

Namur, le 20 octobre 2025 — Alors que le Conseil général de l'INAMI s'est réuni aujourd'hui pour adopter le budget des soins de santé 2026, santhea alerte sur une décision qui fragilise une fois de plus les hôpitaux.

Faute d'accord au Comité de l'Assurance, c'est le gouvernement qui a imposé sa proposition. Résultat : **160 millions d'euros d'économies pèseront directement sur les institutions hospitalières.**

Des coupes linéaires et incohérentes

Les fédérations hospitalières, n'ayant pas le droit de vote dans cette instance, n'ont pu exprimer leur désaccord. Pourtant, les mesures annoncées confirment une logique d'austérité incompréhensible :

- **50 millions €** de manière directe. Il s'agit d'économies sur l'hôpital de jour (alors même que le ministre défend le virage ambulatoire !). Elles devront être décidées courant 2026 pour devenir structurelles dès 2027.
- **42 millions €** sur la pharmacie hospitalière, via une baisse supplémentaire du taux de remboursement de 85 % à 78 %.
- **Plus de 5 millions €** sur des conventions de revalidation qui ne se font qu'en milieu hospitalier (revalidation cardiaque et d'oxygénothérapie).
- **67 millions €** sur les honoraires de biologie clinique et d'imagerie médicale. Services dans lesquels le taux de prélèvement sur les honoraires avoisine les 70%...
- **59,5 millions €** sur les prestations chirurgicales et techniques, majoritairement réalisées en hôpital.

« *Il est paradoxal de fragiliser les hôpitaux de jour et les pharmacies hospitalières au moment même où l'on demande au secteur de se transformer et de gagner en efficience* », souligne Yves Smeets, directeur général de santhea.

Un signal décourageant pour les équipes hospitalières

Certaines mesures paraissent d'autant plus injustifiées que les coûts structurels des hôpitaux — notamment ceux des pharmacies hospitalières — ne cessent d'augmenter : normes renforcées, inflation, exigences logistiques et technologiques accrues... sans financement adéquat.

Les ristournes obtenues auprès des firmes pharmaceutiques par les hôpitaux ne compensent plus ces charges, d'autant qu'elles tendent à diminuer dans le contexte géopolitique actuel (velléité des USA à imposer des droits de douane pouvant atteindre 25 à 100 % sur les importations pharmaceutiques — les marges des hôpitaux sont encore plus exposées.)

santhea dénonce une fragilisation accrue de nos hôpitaux

santhea constate que les mesures décidées pour 2026 effaceront complètement la maigre marge bénéficiaire que dégageaient nos hôpitaux et qui est indispensable pour assurer les investissements nécessaires dans la qualité des soins et les innovations technologiques.

Ces mesures risquent de déboucher sur une fragilisation accrue de nos hôpitaux, mettant sérieusement l'accessibilité aux soins en danger.

L'accès à des soins de qualité en Wallonie, et plus largement dans notre pays, ne peut être garanti sur la base d'un modèle d'économie à courte vue.

À propos de santhea

santhea est la fédération patronale des établissements et services de soins du secteur public ainsi que du secteur privé non confessionnel et non commercial. santhea représente notamment les hôpitaux (plus de 50 % des lits hospitaliers wallons), les maisons de repos et de soins, les services de santé mentale, les centres de rééducation, les services à domicile, les laboratoires, ainsi que d'autres acteurs du secteur médico-social.

Grâce à sa représentativité et à son expertise, santhea est un interlocuteur de référence auprès des autorités et des décideurs politiques. Sa mission est de défendre les intérêts de ses membres, de promouvoir un système de soins accessible et durable, et de contribuer activement aux réformes qui façonnent l'avenir du secteur.

Plus d'informations ?

Sophie Paczkowski

0477/13 90 36

sophie.paczkowski@santhea.be